

INSTITUTION

# Un budget 2025 en faveur des solidarités, de l'excellence environnementale et du vivre ensemble

Le Conseil départemental de la Dordogne s'est réuni lundi 17 février pour une session plénière consacrée aux orientations budgétaires 2025 dans un contexte inédit : les perspectives budgétaires ont été établies sans connaître la teneur exacte des mesures nationales qui les impacteront directement.

*Publié le 17 février 2025*

Les perspectives budgétaires 2025 du Département de la Dordogne s'établissent dans un contexte financier contraint, marqué par la volonté gouvernementale de faire participer les collectivités locales à l'effort de réduction de la dette publique dont elles ne sont que très marginalement responsables (10%).

S'ajoutent des contraintes financières particulièrement fortes liées à un effet ciseau subi par l'ensemble des collectivités départementales qui ont perdu toute autonomie fiscale depuis cinq ans, qui doivent composer avec l'insuffisante compensation par l'Etat des allocations individuelles de solidarité attribuées pour les Départements (530 millions d'euros en cumulé depuis 2014, 67 millions pour la seule année 2024), et l'effondrement des recettes perçues au titre des droits de mutation (-53 millions d'euros en deux ans).

A noter que, sur ce sujet, à l'instar de la quasi-totalité des Départements, le Département de la Dordogne va procéder au déplafonnement du taux des droits de mutation pour le porter à 5 (+0,5 point), comme le permet la loi de finances 2025.

En parallèle, le Département doit faire face à la hausse, continue et conséquente, des dépenses liées à la prise en charge des enfants placés sur décision de justice (de 700 enfants à 1700 en l'espace de 10 ans), ainsi qu'à la prise en charge de la perte de l'autonomie des personnes âgées (APA) avec le vieillissement de la population.

Malgré ce contexte tendu, le Département de la Dordogne entend poursuivre ses engagements au service des Périgourdins en construisant un budget de près de 700 millions d'euros.

## Des ambitions intactes malgré les contraintes

A travers ses orientations budgétaires marquées par la réduction imposée de ses marges de manœuvre, le Département de la Dordogne parvient à maintenir ses ambitions malgré les

manœuvre, le Département de la Dordogne parvient à maintenir ses ambitions malgré les contraintes imposées. Plus que jamais, il demeure l'échelon pertinent pour la mise en œuvre de ses compétences en matière de solidarités humaines et territoriales de proximité.

C'est en responsabilité que le Département a dû revoir à la baisse ses subventions, décaler certains travaux, et différer certains projets (révision du Plan pluriannuel d'investissement). En parallèle, il envisage de baisser son recours à l'emprunt, dès cette année, pour préserver ses capacités dans les années à venir.

Le budget 2025 du Département de la Dordogne se déclinera autour de quatre grandes priorités : les solidarités humaines, les solidarités territoriales, l'attractivité du territoire et le vivre ensemble.

Sur le plan des solidarités humaines, le Département a vocation à les préserver, en accompagnant les Périgourdins tout au long de leur vie, de l'enfance au grand âge. Elles représenteront 60% du budget global en 2025.

Sur le plan des solidarités territoriales, le Département restera cette année le premier investisseur public de Dordogne, avec une prévision de plus de 72 M€ de crédits d'investissement (moitié pour son patrimoine propre, moitié pour ses engagements vis-à-vis des tiers) :

- entretien et modernisation des routes (19 M€),
- maintien du maillage des services publics : collèges (5M€), EHPAD, SDIS (21,4 M€ soit +3%), implantation des centres de santé (projets de Saint-Médard-de-Mussidan en 2025 et de Nontron en 2026),
- habitat (29 M€),
- 2,25 M€ pour l'achèvement du déploiement de la fibre optique,
- soutien aux projets des communes et des intercommunalités (8 M€)...

En ce qui concerne la qualité de vie et l'attractivité du territoire, le Département gardera intacte son ambition d'excellence environnementale à travers le développement de véloroutes voies vertes, d'un tourisme responsable, la politique de repas 100 % bio, local, fait maison et de saison dans les cantines de ses collèges, etc.

Enfin, sur le plan de la qualité du vivre ensemble et de la vitalité du monde rural, le Département va poursuivre sa politique de soutien au secteur associatif, sportif et culturel, ainsi que les actions portées par ses services, certes avec des moyens un peu réduits mais avec la volonté d'innover, de mutualiser et de maintenir une offre de qualité sur tous les territoires.

## Les autres rapports de la session

Au cours de cette session consacrée aux orientations budgétaires, d'autres rapports ont été examinés :

- La stratégie départementale en matière d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : un secteur crucial pour le développement économique et social durable, qui regroupe des entreprises et organisations qui placent l'humain et l'utilité sociale au cœur de leurs activités. La Dordogne compte 82 275 structures relevant de l'ESS, dont 1.251 établissements employeurs qui emploient 14.166 salariés, soit 16, 7 % de l'emploi privé dans le département.
- Le rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité.
- Le rapport sur la situation en matière de développement durable.
- Le plan départemental santé environnement Zéro perturbateur endocrinien.

Certains d'entre eux sont téléchargeables ci-dessous.